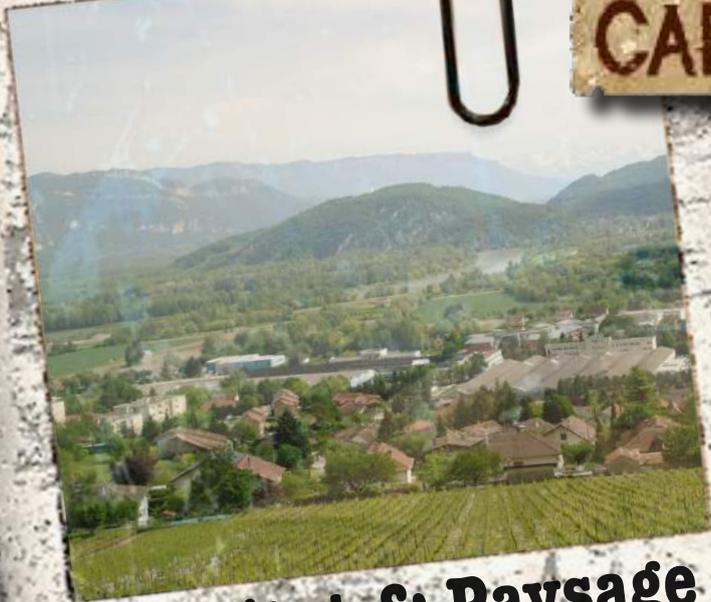


CARNETS DE VOYAGE



Habitat & Paysage SCoT Bugey



«Mettre le paysage au coeur des projets urbains et d'habitat...»

Rando SCoT - 7 juillet 2015



PRÉFET DE L'AIN

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Bugey, cette journée a proposé :

«Le territoire du SCoT Bugey est riche d'une douzaine d'entités paysagères différentes, entre plaine alluviale et moyenne montagne. Cette diversité, tout comme le caractère préservé de ces paysages, fait de cette spécificité un enjeu essentiel et un puissant facteur d'attractivité pour notre territoire. Mais la préservation des paysages ne veut pas dire immobilisme. Les communes se développent, de nouveaux projets voient le jour. L'objectif de cette journée était donc de réfléchir ensemble aux enjeux actuels du développement de l'urbanisation, de sa perception et de son intégration dans les paysages.»

Enjeux de cette journée :

- d'une part de parcourir et d'appréhender le paysage et les morphologies urbaines d'hier et d'aujourd'hui...
- d'autre part, de considérer l'urbanisation par l'habitat comme un élément constructif du paysage.

Aranc

Lochieu

Col de la Lèbe

Champagne
-en-Valromeys

Béon

Cheignieu-la-Balme

Belley

Virignin

Déroulé de la journée...

9h00 - Rendez-vous à Cheignieu-la-Balme avec accueil par M. le Maire et introduction de la journée par la présidente du SCoT Bugey et la DDT.

9h45 - BELLEY Les prés Sonod
Présentation de l'opération par Dynacité et l'architecte du projet.

10h30 - VIRIGNIN Le pré Noël
Témoignage par M. le Maire et présentation de l'opération par Dynacité et Plages Arrières Architectes.

11h30 - BEON La Croze
Présentation de l'opération par la 1ere adjointe au maire et l'ancien maire, la SEMCODA et l'architecte du projet M. Coën Michel, l'Atelier Architectes.

12h20 - LOCHIEU Musée départemental
Pause déjeuner et visite du musée - exposition "Le Bugey d'Antoine Duclaux".

14h45 - CHAMPAGNE-EN-VALROMEY
Présentation de l'opération par M. le Maire, Dynacité et l'architecte du projet.

15h30 - COL DE LA LÈBE - Belvédère du monument

16h30 - ARANC La fruitière
Présentation du projet par M. le Maire et le gérant de la fromagerie.





Liste des participants :

ANTUNES Sandrine, Chargée de mission, Syndicat Mixte SCoT Bugey
 BELLOT Caroline, Paysagiste
 BLANC Jean-Paul, Maire de Virignin, Conseiller syndical SCoT Bugey
 BOUVIER Georges, Maire de Rossillon
 Conseiller syndical SCoT Bugey
 BRUNET-BERNARD Virginie, Directrice, Syndicat Mixte Pays du Bugey
 CANOT Dominique, Conseiller municipal à Belley,
 Conseiller syndical SCoT Bugey
 CHARMONT-MUNET Mireille, Présidente, Syndicat Mixte SCoT Bugey,
 Maire d'Artemare
 CHIOCCA Marie-Hélène, Conseillère municipale, Commune de Ruffieu
 CLAPOT Yolande, Conseillère municipale, Commune de Peyrieu
 COEN Michel, Conseiller syndical SCoT Bugey, Architecte
 Conseiller municipal, Commune de Talissieu,
 DESCHAMPS Marie-Hélène, Présidente, Régie des eaux de la ville de Belley
 DESGRANCHAMPS Guy, Architecte conseil DDT 01
 GAMBERRINI Paul, Maire de Saint-Champ
 GIGNON-MIANOWSKI Nicole, Citoyenne, Commune de Rossillon
 HOUDIN Sandrine, Architecte conseillère CAUE 01
 IMBERT Régis, Adjoint, Commune de Colomieu
 JOCTEUR Lorène, Paysagiste CAUE 01
 LANTELME Suzanne, Responsable, Musée du Bugey Valromey
 MARQUIS Philibert, Conseiller municipal à Belley,
 Conseiller syndical SCoT Bugey
 MARTIGNONI Florence, Cheffe du service
 Connaissance, Etudes et Prospectives DDT 01
 MOLLARD André, Citoyen, Commune de Contrevoz
 NEEL Béatrice, Cheffe du service Habitat et Construction DDT 01
 PAILLARD Josette, Chargée de mission,
 Référent conseil aux territoires DDT 01
 PROTSENKO Michel, Professionnel en charge de l'élaboration du SCoT Bugey
 PRUNIAUX Jérôme, Photographe
 ROUX Pierre, Conseiller municipal à Belley,
 Conseiller syndical SCoT Bugey
 SAVEY-GARET Marie-Claude, Adjointe, Commune d'Aranc
 TORRION Monique, Association Chapelle Saint-Claude
 PHILIPPE Alain, Maire de Pugieu
 THOMAS Christian, Adjoint, Commune de la Burbanche

Rendez-vous le 7 juillet à 9h à Cheignieu-La-Balme



Introduction de la journée...

Mot d'accueil par M. le Maire de Cheignieu-la-Balme présentant sa commune :

“Le village est adossé à la montagne d'Egieu qui le protège des vents du Nord. Exposé au sud, il bénéficie d'un grand ensoleillement tout comme le vignoble de Manicle plus à l'est, ce vignoble dont les crus sont les plus réputés du Bugey. (...)



Intervention sur le trajet de M. BOUVIER, maire de Rossillon :

“Le village s'est construit et développé le long de la route principale avec une certaine densité des constructions en alignement à la route et en mitoyenneté. Le village historique a su conserver son caractère patrimonial, tout en étant aujourd'hui vivant, notamment grâce à la déviation de la route départementale qui a permis aux habitants de se réappropriier les lieux.”

«Paysage de demain...»

1/ Interrogations sur les effets importants d'une architecture qui doit prendre en compte les données du réchauffement climatique, isolation, ventilation, écoulement des eaux... Certaines architectures sont donc amenées à évoluer. De quelle façon ces architectures nouvelles peuvent trouver leur place, de façon compréhensible dans des structures qui ont 100-150ans?

2/ La question de l'économie : Les structures spatiales et paysagères sont extrêmement attentives à l'économie, c'est à dire à l'économie de la distance, des efforts, du terrain... A l'époque, les espaces étaient conçus à plusieurs pour vivre ensemble, il s'agit de la question de la mitoyenneté. Aujourd'hui, la dimension du progrès positionne la question autrement : comprendre les logiques d'expansion car il faut bien que ces villages évoluent, se modifient.

3/ La question des limites : Les villages nous apprennent où les choses commencent, se terminent. On apprécie d'avoir cette clarification dans le territoire comme par exemple les villages médiévaux entourés de leurs fortifications. Aujourd'hui, la modernité du péri-urbain nous questionne sur la notion de limites.

Notion de densité : la densification est le fait de combler dans les intérieurs de villages. Mais il faut aussi essayer de réfléchir à la question de l'espacement qui permet de lire les limites qui peut avoir un sens pour forger l'articulation, la limite.

Intervention de Guy Desgrandchamp

M. BUET Marc - Maire de Cheignieu-la-Balme



Mme CHARMONT-MUNET Mireille - Présidente du SCoT Maire d'Artemare

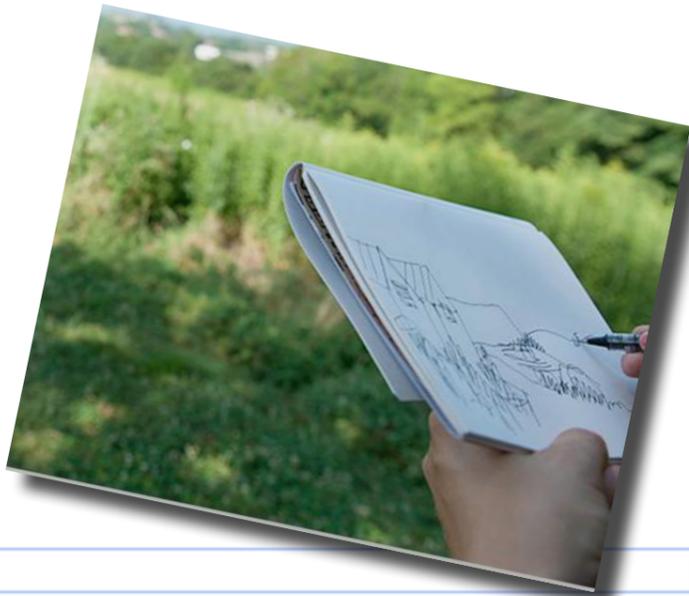


Mme PAILLARD Josette - Chargée de mission DDT Référente Conseil aux territoire



M. DESGRANDCHAMPS Guy - Architecte conseil DDT





Belley - Les près de Sonod

- Maître d'oeuvre : Mégard Architectes
- Maître d'ouvrage : Dynacité
- Livraison : 2012
- Tranche 1 réalisée : 29 logements individuels groupés du T3 au T5 + 8 lots libres
- Tranche 2 et 3 à venir prévoient 40 logements intermédiaires (T2 et T3) en plus.
- Densité prévue : 21 lgts/ha



Echanges...

“Aboutissement de 30 ans de réflexion sur le secteur de Sonod, dans le cadre d'une mise en oeuvre d'une série de concours :

“Pour un habitat innovant et durable”

“Quartier vivant qui alterne entre espaces bâtis et espaces ouverts”

“Mise en valeur du patrimoine paysager”

“L'intégration au paysage bugiste?”

- Fonctionnement en hameau avec une architecture simple
- Toitures à deux pans rappelant les caractéristiques traditionnelles bugistes.”

“Cahier de recommandations architecturales pour les lots libres”

Quelques précisions sur les constructions :

- Ossature bois enduite - THPE (Très Haute Performance Energétique)
- toiture PVC effet zinc
- Eau chaude solaire
- Espaces publics et jardins privatifs
- Espace vert tampon entre les usines et le résidentiel
- Espace de rencontre en belvédère, ouvert sur le grand paysage.





Virignin - Le prè Noël

- Maîtrise d'oeuvre : Plages Arrières Architectes
- Maîtrise d'ouvrage : Dynacité
- 2013
- 31 logements locatifs individuels groupés avec garage et jardin privatif (du T3 au T5)
- Logements BBC (Bâtiment Basse Consommation)
- Densité prévue : 21 lgts/ha
- Cheminement public ponctué de 3 espaces collectifs



M. BLANC Jean-Paul - Maire de Virignin



Echanges...

“Dans le cadre d’une mise en oeuvre d’une série de concours :
“**Pour un habitat innovant et durable**”

La forme des toitures a été pensée en cohérence avec l’architecture traditionnelle locale. L’architecture est singulière et contemporaine à la fois, en s’accordant à l’architecture environnante.

Cette réalisation propose des **cheminements doux** en liaison avec le centre bourg et l’espace naturel des berges du Rhône, des **espaces collectifs** partagés pour les habitants autour de cources qui permettent la distribution des logements.

Question du parcours résidentiel posée :
Mobilité en terme de logement et d’attractivité...”

Il s’agit d’une opération d’envergure pour la commune puisque cette réalisation a représenté une augmentation de 10% de la population communale lorsque l’opération a été livrée. Malgré la densité qui a pu amener quelques craintes au départ, il s’avère que l’opération s’intègre aujourd’hui très bien dans le fonctionnement global de la commune et que les habitants se sont très bien appropriés les lieux.





Beon - La Croze

- Maîtrise d'oeuvre : L'Atelier Architectes
- Maîtrise d'ouvrage : SEMCODA
- 2009
- 2 collectifs de 7 et 5 logements collectifs locatifs
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture.
- Un lotissement de maisons individuelles (21 lots)
- Projet de **coeur de village** : agrandissement de l'école, création d'une place avec une aire de jeux pour enfants et construction de la nouvelle mairie.

Echanges...

"Enjeux : **Renouvellement** de la population par le locatif - préserver les 2 classes de l'école - créer de la **mixité sociale et intergénérationnelle** au centre du village.

Intégration architecturale : par la continuité des hauteurs par rapport aux bâtiments anciens, la teinte des façades, les toitures, la volumétrie générale réinterprète le bâti traditionnel de Beon, du Bugéy. Les constructions s'adaptent et s'intègrent à la pente.

Nouveau quartier créé, dit le "rassembleur" - **nouveau pôle coeur de village** relié au pôle existant autour de l'église.

Ce secteur était initialement une dent creuse entre deux secteurs déjà urbanisés de la commune. Cette opération s'est totalement inscrite dans le projet plus large de création d'un nouveau coeur de village.

Question du logement social et de la transformation de la relation à l'habitat aujourd'hui. (création de 400lgts/an prévu sur le secteur du SCoT)"



Mme ROLLINSON Caroline -
1ere adjointe à la commune de Beon



M. COEN Michel - Architecte du projet de Béon





Lochieu - Musée Départemental du Bugey-Valromey

PAUSE DÉJEUNER...

Découverte des lieux, de l'architecture et du paysage...

Salle Hors-Sac

- Maîtrise d'oeuvre : L'Atelier architectes
- Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de l'Ain
- Livraison : 2007

A découvrir...

Présentation de la commune par M. le maire avant la découverte des lieux, de l'architecture et du paysage...

Le musée est installé dans une maison Renaissance préservée, au pied du Grand Colombier.

Son aménagement met en valeur le lieu et les collections hébergées en proposant un parcours dans le **Bugey du 19e au 20e siècles** :

Objets du quotidiens, personnages célèbres du territoire, peintures, aquarelles...

Depuis le jardin du musée, un panorama exceptionnel s'offre aux visiteurs...

Exposition 2015 :

Le Bugey d'Antoine Duclaux (1783 - 1868)

Du 25 avril 2015 au 1er novembre 2016.

Antoine Duclaux est un des premiers artistes de l'école lyonnaise de peinture.

Paysages, architectures et scènes de vie rurale forment l'essentiel de son oeuvre.



M. BERTHIER Gérard - maire de la commune de Lochieu





Champagne-en-Valromey

- Maîtrise d'oeuvre : ADDC Atelier, Architecte Cognault
- Maîtrise d'ouvrage : Dynacité
- 2011
- 4 maisons individuelles
- Un collectif de 4 logements THPE (Très Haute Performance Énergétique)
Les logements ont été pensés pour être équipés de pompes à chaleur.
- Densité : 45/50 lgts/ha
- "Greffage urbaine" avec le centre bourg



Mme MARTIGNONI Florence - Cheffe du service Connaissance, Etudes et Prospectives DDT 01
Mme NEEL Béatrice, Cheffe du service Habitat et Construction DDT 01

Echanges...

"Aménagement global pour affirmer l'attractivité du centre bourg en s'inspirant de la trame urbaine existante, pour préserver la silhouette du village et interpréter de manière contemporaine les caractéristiques architecturales traditionnelles locales comme par exemple les toitures en zinc.

Les bâtiments sont groupés et construits sur la base d'une volumétrie simple et homogène.

La topographie a été prise en compte dans cette opération puisque le collectif présente une entrée côté centre-bourg qui se situe en dessous des premiers logements et de leurs jardins privés qui eux sont orientés sur l'arrière du bâtiment.

Comment donner envie de vivre dans un centre urbain?

- la qualité des logements
- la qualité du cadre de vie
- la proximité de l'offre de services, commerces."



M. JUILLET Claude - M. le Maire (à droite)
M. FERRAND - DYNACITE responsable d'opération (à gauche)





Mme JOCTEUR Lorène - Paysagiste CAUE de l'Ain

Col de la Lèbe - Belvédère

Panorama sur le paysage Bugiste, vue imprenable sur les villages du Valromey et sur le Grand Colombier.

Monument de la Résistance : taillé dans la pierre d'Hauteville (sculpteur Quentric), ce monument rappelle à notre souvenir les noms des 160 Valromeysans disparus lors de la 2^{de} guerre mondiale.



Croquis de terrain...

Echanges...

A 792m d'altitude, adossés au monument aux morts, nous nous trouvons face au Grand Colombier, ce promontoire méridional du massif du Jura est une formation calcaire qui culmine à 1534mètres. A nos pieds, se déploie le paysage du Valromey. Partant, au Nord du plateau du Retord et rejoignant, au sud Artemare, le Valromey forme un grand V parcouru du nord au sud par le Seran et L'Arvière.

Les fortes pentes des massifs sont boisées, la forêt avance petit à petit gagnant du terrain sur les parcelles agricoles abandonnées. Un peu en aval, où la pente est moins forte, les villages se sont installés. Deux routes principales bordent le pied de pente reliant ainsi les villages. Des voies secondaires sillonnent cette campagne vivante d'Est en Ouest. Cette grande vallée est aujourd'hui encore ouverte et agricole.

Le paysage que l'on a sous les yeux aujourd'hui résulte du savant équilibre de l'occupation des sols. Ici les forêts, là les villages, et encore les bois, les cultures, les routes, les rivières...

La révision du SCoT est l'occasion de se poser des questions :
 Quel paysage souhaitons-nous voir dans 15 ans, si on revient au col de la Lèbe? Comment accompagner les transformations de ce paysage?



Mme CHARMONT-MUNET Mireille - Présidente du SCoT





Aranc - La Fruitière

- Réhabilitation communale au centre du bourg :
- Maîtrise d'oeuvre : Atelier 3, architecte
 - 2010 - 2011
 - 3 Logements SEMCODA à l'étage
 - La fruitière : 1 commerce, une unité de fabrication artisanale de produits laitiers et un musée retraçant la vie agricole du plateau.

Echanges...

“Affirmer l'attractivité du coeur de village en favorisant la rénovation d'anciens bâtiments, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine historique et local, Reprise d'un savoir-faire ancestrale (19e siècle) emblématique du village et de l'activité fromagère...
-> Découverte muséographique

Privilégier les circuits courts et favoriser la consommation de produits issus de l'agriculture locale.
Dynamique pour la commune mais aussi pour le plateau d'Hauteville.”

“Le rôle et la motivation des élus sont importants pour mener des projets de qualité.”

“Le succès d'un projet dépend de la bonne prise en compte des particularités du site dans lequel il s'inscrit. Les enjeux actuels sont variés et parfois complexes à mettre en oeuvre : habitat durable, cheminements et raccordement au reste de la ville ou du village, qualité et traitement des stationnements et des espaces publics, transition entre espaces publics et espaces privés, intégration dans le paysage bâti et non bâti de la commune etc. Les exemples vus démontrent qu'un habitat dense (en construction nouvelle comme dans le bâti existant) peut être de qualité et synonyme d'une bonne appropriation par ses habitants, dès lors que la forme architecturale et l'intégration paysagère sont pensées et discutées dès le début du projet. Plus largement, le souci de l'intégration paysagère se pose dès qu'il est question d'aménagement (habitat, zone commerciale, équipement, espaces publics etc.) et il revient en premier lieu aux élus de se saisir de cette question, tant par l'exemple qu'ils montrent dans leurs propres choix que par le cadre qu'ils fixent dans les documents d'urbanisme qu'ils élaborent tels que le SCoT et les PLU.”



M. MATHIEU Daniel - M. le Maire (à gauche)
M. PELLETIER Joël - Fromager affineur



Conclusion...

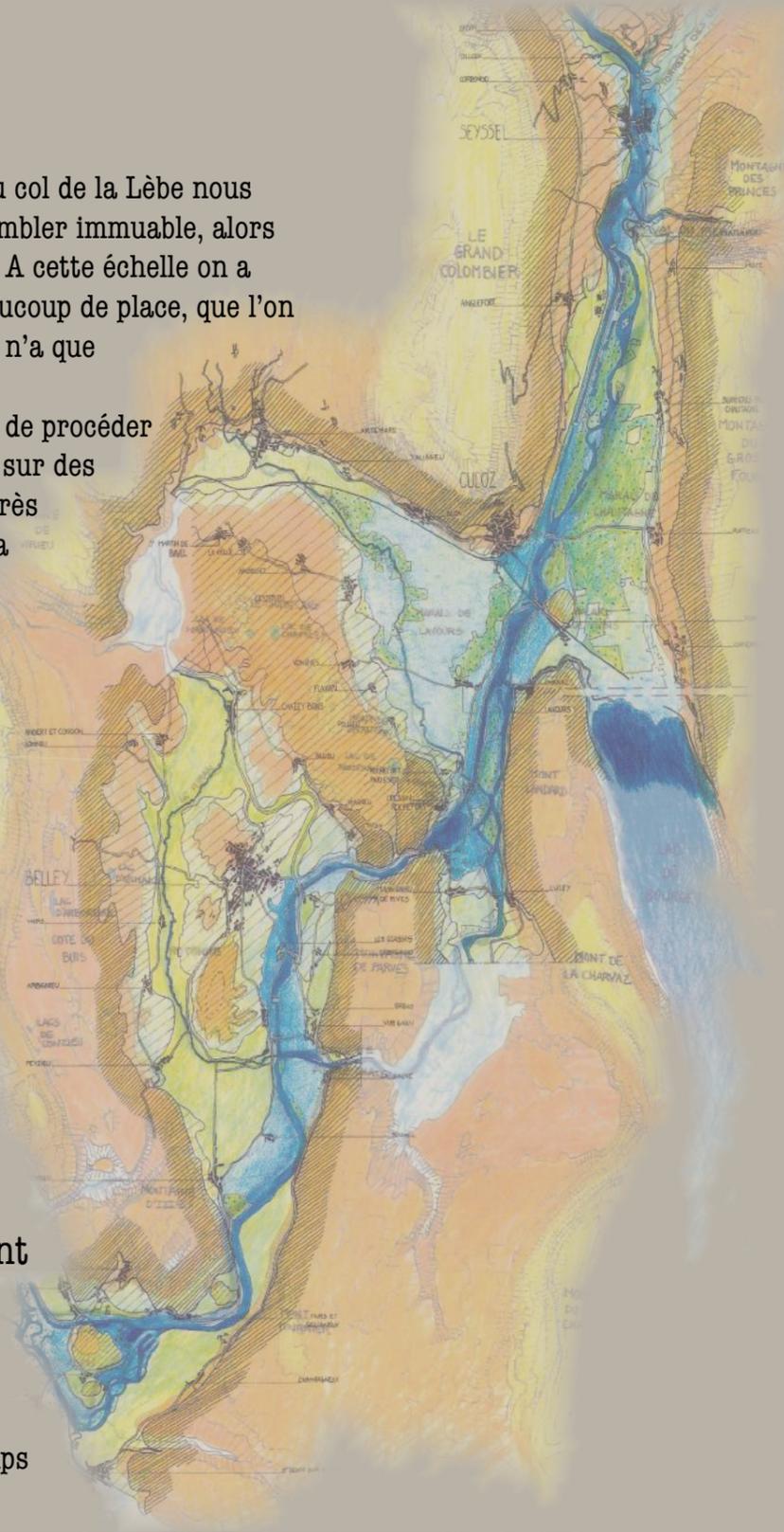
“Lorsque nous étions sur la route du col de la Lèbe nous regardions un paysage qui pouvait nous sembler immuable, alors même qu’il n’a cessé de changer, d’évoluer. A cette échelle on a souvent l’impression qu’il reste encore beaucoup de place, que l’on peut s’implanter où l’on veut, que tout cela n’a que peu ou pas d’importance en somme.

Si l’on regarde plus finement, si l’on essaie de procéder par agrandissement ponctuel, de “zoomer” sur des fragments de paysage, on se rend compte très vite de l’importance qu’il y a à réfléchir à la juste place des choses, des extensions, des édifices, à leur taille, à l’économie des sols et des parcours, aux compatibilités, à la cohérence des choix, etc...

Disons que la vision à la grande échelle nous aide à enser à la petite échelle aussi, à prendre conscience des enjeux. Lorsque nous étions dans la fruitière, au delà de l’enthousiasme pour le travail, la passion, la production, le goût des yaourts, ... nous ne pouvons oublier que tout cela était bâti sur un pays et ses paysages, sur un travail qui les modèle, s’en nourrit et les valorise.

Ces deux situations ont une forte valeur exemplaire, elles définissent des chemins d’exigence et de simplicité à la fois. “

Guy Desgrandchamps



Syndicat mixte du SCOT Bugey
55 Grande rue - BP 77
01 302 BELLEY Cedex

Tél : 04 79 81 40 82
Mail : scotbugey@paysdubugey.fr



Direction Départementale des Territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer - CS 90410
01 012 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél : 04 74 45 62 37
Mail : ddt@ain.gouv.fr



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain
34 rue du Général Delestraint
01 000 BOURG-EN-BRESSE

Tél : 04 74 21 11 31
Mail : contact@caue-ain.com

Ce livret a été réalisé par :
Sandrine HOUDIN, Lorène JOCTEUR
sous la direction de Bruno LUGAZ

© CAUE de l'AIN

Habitat & Paysage SCoT Bugey



Rando SCoT - 7 juillet 2015

